



....., le

AUTORISATION DE DEPÔT DE DOSSIER / PROCURATION

Je, soussigné (e)

(Cochez une des 2 possibilités)

- déclare déposer ou envoyer moi-même mon dossier de demande d'équivalence au Service des Equivalences. Je m'occuperai moi-même des démarches de restitution des originaux (pas d'intervention d'un tiers).
- autorisedomicilié à
.....(adresse complète)
à déposer ou envoyer mon dossier de demande d'équivalence au Service des Equivalences **ET**
à récupérer mes originaux dès la fin du traitement de mon dossier.

Mon dossier comporte : (cochez les documents fournis)

- Mon diplôme original (pas pour les sessions 2022, 2021 et 2020 pour la rentrée de septembre 2022).
- Mon relevé de notes original.
- La preuve de mon parcours dans l'enseignement supérieur au Cameroun en original. (facultatif)
- Une copie de ma carte d'identité, de mon passeport ou de mon acte de naissance
- La preuve de paiement des frais de 150 € (vous pouvez payer en ligne sur notre site internet).
- Ma lettre de motivation manuscrite, signée et attachée à la copie de ma carte d'identité et à ce formulaire dûment rempli. Les signatures sur ces 3 documents devant bien évidemment correspondre. Ces 3 documents doivent être légalisés par l'Autorité compétente de ma Commune de résidence.

IMPORTANT

Ce document doit être :

1. rempli par le demandeur lui-même et légalisé,
2. agrafé à une photocopie de bonne qualité de sa carte d'identité légalisée
3. et agrafé à la lettre de motivation manuscrite et légalisée.

Ces 3 documents, agrafés ensemble, doivent être légalisés ensemble par l'Autorité compétente de son lieu de résidence.

Signature :

Légalisation de la signature par l'Autorité
compétente :

NB : Cette procuration est valable durant 1 an après la date de la légalisation.